

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 267/6° L Et rendue exécutoire par arrêté n° 417 du 22 mars 1966,

n° 267/6° L Et

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 mars 1966

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1966

Date du numéro
1 mai 1966

TEXTE INTÉGRAL

la Commission permanente de l'Assemblée territoriale a accordé à M. Isman Agane Assowe la concession provisoire d'une parcelle d'un terrain d'une superficie de 1.495 mètres carrés, sis à Ambouli, n° 39, au prix de 100 francs le mètre carré.